



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2019

**OJ N°6 – Finances, Fiscalité.
Exercice 2019 - Décision modificative n°2 - Budget principal.**

Date de la convocation : 20 septembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 233

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :

ABBADIE Arnaud, AGUERGARAY Léonie (jusqu'à l'OJ N°26), ALDACOURROU Michel (jusqu'à l'OJ N°15), ALZURI Emmanuel (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5 et à l'OJ N°24), ANCHORDOQUY Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°17), ANES Pascale, ANGLADE Jean-François, APEÇARENA Jean-Pierre, ARAMENDI Philippe, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, ARRABIT Bernard (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5, l'OJ N°24 et à compter de l'OJ N°16), ARROSSAGARAY Pierre (jusqu'à l'OJ N°17), BACHO Sauveur (jusqu'à l'OJ N°15), BARANTHOL Jean-Marc, BARETS Claude, BARUCQ Guillaume, BAUDRY Paul, BEGUERIE Adrien, BÉHOTÉGUY Maïder, BELLEAU Gabriel représenté par AMESTOY-CLEDON Cécile, BERARD Marc (jusqu'à l'OJ N°18), BERLAN Simone, BERCAITS Christian (jusqu'à l'OJ N°15), BERTHET André (jusqu'à l'OJ N°16), BETBEDER Lucien, BICAIN Jean-Michel, BIDART Jean-Paul (jusqu'à l'OJ N°15), BISAUTA Martine, BLEUZE Anthony, BONZOM Jean-Marc, BORDES Alexandre, BOSCO Dominique, BRAU-BOIRIE Françoise, BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°17), BUSSIRON Jean-Yves (jusqu'à l'OJ N°28), BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAMOU Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°25), CAPDEVIELLE Colette, CARRERE Bruno (jusqu'à l'OJ N°26), CARRICABURU Jean, CARRIQUE Renée, CASTAGNEDE Jocelyne, CASTAING Alain, CASTEL Sophie (jusqu'à l'OJ N°15), CAZALIS Christelle (à compter de l'OJ N°6, excepté l'OJ N°24), CHANGALA André (jusqu'à l'OJ N°26), CLAVERIE Peio, DAGORRET François, DALLEMANE Michel, DARASPE Daniel, DARRASSE Nicole (jusqu'à l'OJ N°15), DE CORAL Odile, DE PAREDES Xavier, DELGUE Jean-Pierre, DELGUE Lucien représenté par HARISTOY Marie-Claire, DEQUEKER Valérie, DONAPETRY Jean-Michel, DUBLANC Gilbert, DUHART Agnès, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée (jusqu'à l'OJ N°25), ELGOYHEN Monique (jusqu'à l'OJ N°25), ELGUE Martin (jusqu'à l'OJ N°17), ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa, ELIZALDE Iker, ERGUY Chantal, ERNAGA Michel, ERREÇARRET Anicet, ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe, ESMIEU Alain, ETCHEBER Pierre, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEBEST Michel, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEMENDY René, ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°18), ETCHEVERRY Maialen, ETCHEVERRY Pello, EYHARTS Jean-Marie, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud (jusqu'à l'OJ N°15), GALLOIS Françoise, GAMOY Roger, GARICOITZ Robert (jusqu'à l'OJ N°17), GASTAMBIDE Arño, GAVILAN Francis, GONZALEZ Francis (jusqu'à l'OJ N°17), GOYHENEIX Joseph, GUILLEMOTONIA Pierre, HASTOY Jean-Baptiste (jusqu'à l'OJ N°29), HAYE Ghislaine, HIALLE Sylvie, HIRIGOYEN Roland, IBARRA Michel, IDIART Alphonse, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IHIDOY Sébastien, INCHAUSPÉ Henry (jusqu'à l'OJ N°15), IPUTCHA Jean-Marie, IRASTORZA Didier, IRIART Alain, IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, IRIGOIN Didier (jusqu'à l'OJ N°15), IRIGOIN Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°15), IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°17), IRUMÉ Jacques, ITHURRALDE Éric, ITHURRIA Nicole, JOCOU Pascal, KEHRIG-COTTENÇON Chantal (jusqu'à l'OJ N°19), LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste représenté par DUTOURNIER Henri, LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier représenté par DUHALDE Antton, LAFITE Guy (à compter de l'OJ N°6, excepté l'OJ N°24), LAFITTE Pascal, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LAMERENS Jean-Michel, LARRABURU Antton, LARRALDE André, LARRAMENDY Jules, LARRANDA Régine, LASSERRE Marie (jusqu'à l'OJ N°16),

Siège

15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza

15 Foch Etorbidua - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença

15 Avinguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

LATAILLADE Robert, LAUQUÉ Christine, LESPADÉ Daniel, LISSARDY Sandra, LOUGAROT Bernard, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques représenté par AROTCE Marie-Noëlle, MANDAGARAN Arnaud, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MIRANDE Jean-Pierre représenté par ARLA Alain (jusqu'à l'OJ N°20), NOBLIA Eliane (jusqu'à l'OJ N°18), MONDORGE Guy, MOUESCA Colette, NARBAÏS-JAUREGUY Éric, NEGUELOUART Pascal (jusqu'à l'OJ N°15), OÇAFRAIN Gilbert, OÇAFRAIN Michel (jusqu'à l'OJ N°17), OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5 et l'OJ N°24), ORTIZ Laurent (jusqu'à l'OJ N°16), PEILLEN Jean-Marc (jusqu'à l'OJ N°27), PEYROUTAS Maitena, PONS Yves représenté par ETCHÉLECU Jacques (jusqu'à l'OJ N°29), POULOU Guy, POYDESSUS Dominique (jusqu'à l'OJ N°15), POYDESSUS Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N°15), POYDESSUS Philippe, PRAT Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°15), PREBENDE Jean-Louis, SAINT ESTEVEN Marc (jusqu'à l'OJ N°15), SAN PEDRO Jean, SANPONS Maryse, SANSBERRO Thierry, SECALOT Michel, THEBAUD Marie-Ange, THICOIPÉ Michel, TRANCHÉ Frédéric, UHART Michel, URRUTIAGUER Sauveur (jusqu'à l'OJ N°17), VERNASSIERE Marie-Pierre, VEUNAC Jacques, VEUNAC Michel, VILLENEUVE Arnaud, YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :

AGUERRE Barthélémy, ALÇUGARAT Christian, ARCOUET Serge, BARATE Jean-Michel, BEGUE Catherine, BERGÉ Mathieu, BERRA Jean-Michel, BIDEGAIN Gérard, BIDEGARAY Barthélémy, CARPENTIER Vincent, CARRICART Pierre, CASABONNE Bernard, CHASSERIAUD Patrick, CURUTCHARRY Antton, DAVANT Allande, DE LARA Manuel, DESTIZON Patrick, DEVEZE Christian, DOYHENART Jean-Jacques, DUBOIS Alain, ELISSALDE Philippe, ERDOZAINCY-ETCHART Christine, ESPIAUBE Marie-José, ETCHART Jean-Louis, ETCHEMAITE Pierre, ETCHEMENDY Jean, ETCHEPARE Philippe, ETCHEVERRY Michel, FIESCHI Pierre, FOURNIER Jean-Louis, GALANT Jean-Michel, GETTEN-PORCHE Claudine, GOMEZ Ruben, GUILLEMIN Christian, HACALA Germaine, HARISPE Bertrand, HARRIET Jean-Pierre, HEUGUEROT Daniel, HIRIART Michel, IBARLOZA Iñaki, IDIART Michel, INCHAUSPÉ Beñat, IRIGARAY Bruno, IRIGOYEN Nathalie, IRUMÉ Jean-Michel, JONCOHALSA Christian, LAPEYRADE Roger, LARRODE Jean-Pascal, LASSERRE-DAVID Florence, LEIZAGOYEN Sylvie, LEURGORY Charles, MEYZENC Sylvie, MIALOCQ Marie-José, MOTSCH Nathalie, NEYS Philippe, NOUSBAUM Pierre-Marie, ONDARS Yves, PICARD-FELICES Marie, SERVAIS Florence, SOROSTE Michel, TARDITS Richard, UGALDE Yves, UTHURRALT Dominique.

PROCURATIONS :

AGUERRE Barthélémy à APEÇARENA Jean-Pierre, ALDACOURROU Michel à BARETS Claude (à compter de l'OJ N°16), ARRABIT Bernard à BEHOTEGUY Maider (de l'OJ N°6 à l'OJ N°15), ARROSSAGARAY Pierre à ARHANCHIAGUE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°18), BERCAITS Christian à THEBAUD Marie-Ange (à compter de l'OJ N°16), BERGÉ Mathieu à IRIART Jean-Claude, BERRA Jean-Michel à LESPADÉ Daniel, BERTHET André à BETBEDER Lucien (à compter de l'OJ N°17), BIDART Jean-Paul à BICAIN Jean-Michel (à compter de l'OJ N°16), BIDEGAIN Gérard à FONTAINE Arnaud (jusqu'à l'OJ N°15), BIDEGARAY Barthélémy à IRIART Alain, BURRE-CASSOU Marie-Pierre à HAYE Ghislaine (à compter de l'OJ N°18), BUSSIRON Jean-Yves à DALLEMANE Michel (à compter de l'OJ N°29), CAMOU Jean-Michel à BUTORI Nicole (à compter de l'OJ N°26), CARPENTIER Vincent à CASTAING Alain, CARRERE Bruno à GALLOIS Françoise (à compter de l'OJ N°27), CASABONNE Bernard à IRIGOIN Didier (jusqu'à l'OJ N°15), CASTEL Sophie à MARTIN-DOLHAGARAY Christine (à compter de l'OJ N°16), CHASSERIAUD Patrick à DE PAREDES Xavier, CURUTCHARRY Antton à CHANGALA André (jusqu'à l'OJ N°26), DARRASSE Nicole à DEQUEKER Valérie (à compter de l'OJ N°16), DESTIZON Patrick à CASTAIGNEDE Jocelyne, DEVEZE Christian à LAMERENS Jean-Michel, ECHEVERRIA Andrée à PREBENDE Jean-Louis (à compter de l'OJ N°26), ELISSALDE Philippe à KEHRIG-COTTENÇON Chantal (jusqu'à l'OJ N°19), ERDOZAINCY-ETCHART Christine à LARRALDE André, ETCHEMAITE Pierre à SECALOT Michel, ETCHEMENDY Jean à ELGOYEN Monique (jusqu'à l'OJ N°25), ETCHETO Henri à CAPDEVIELLE Colette (à compter de l'OJ N°19), GETTEN-PORCHE Claudine à GONZALEZ Francis (jusqu'à l'OJ N°17), GONZALEZ Francis à CARRIQUE Renée (à compter de l'OJ N°18), HACALA Germaine à DE CORAL Odile, HEUGUEROT Daniel à ANES Pascale, HIRIART Michel à HIRIGOYEN Roland, IBARLOZA Iñaki à IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IRIGOYEN Jean-François à ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°18), IRUMÉ Jean-Michel à IRUME Jacques, KEHRIG-COTTENÇON Chantal à ECENARRO Kotte (à compter de l'OJ N°20), LARRODE Jean-Pascal à BORDES Alexandre, LASSERRE Marie à OLCOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°17), LASSERRE-DAVID Florence à VEUNAC Jacques, MEYZENC Sylvie à DURRUTY Sylvie, MIALOCQ Marie-José à JOCOU Pascal, NEGUELOUART Pascal à GOYHENEIX Joseph (à compter de l'OJ N°16), NOBLIA Eliane à IRASTORZA Didier (à compter de l'OJ N°19), NOUSBAUM Pierre-Marie à IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°17), OÇAFRAIN Michel à

Siège

15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Égoitza

15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedeñça

15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

OÇAFRAIN Gilbert (à compter de l'OJ N°18), OLIVE Claude à LAFLAQUIERE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°6), ORTIZ Laurent à LAFITE Guy (à compter de l'OJ N°17), PICARD-FELICES Marie à ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°18), POYDESSUS Dominique à UHART Michel (à compter de l'OJ N°16), SERVAIS Florence à HIALLE Sylvie, SOROSTE Michel à ETCHEGARAY Jean-René, UGALDE Yves à LAUQUÉ Christine, URRUTIAGUER Sauveur à DELGUE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°18), UTHURRALT Dominique à BARANTHOL Jean-Marc.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur LARRALDE André

Modalité de vote : vote électronique

**OJ N°6 – Finances, Fiscalité.
Exercice 2019 - Décision modificative n°2 - Budget principal.**

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Mes chers collègues,

La décision modificative (DM) n°2 du budget principal vient compléter ou amender le budget primitif (BP) acté par délibération du 13 avril 2019, ainsi que la DM n°1 du 20 juillet 2019.

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Fonctionnement	2 290 312	2 290 312
Investissement	- 11 232 853	- 11 232 853
TOTAL	- 8 942 541	- 8 942 541

Dans ce document : M€ = millions d'euros ; K€ = milliers d'euros.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions de recettes de fonctionnement, réparties par chapitre, sont les suivantes :

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser 2018	BP 2019	DM1 2019	Total Voté (RAR + BP + DM1)	Proposition DM2 2019
013	Atténuations de charges		359 470,00		359 470,00	150 000,00
70	Produits services, domaine et ventes diverses		18 546 952,00		18 546 952,00	247 782,00
73	Impôts et taxes		168 692 244,00	908 351,00	169 600 595,00	260 000,00
74	Dotations et participations	1 454 781,29	35 576 317,18	-56 726,00	36 974 372,47	290 969,00
75	Autres produits de gestion courante		1 476 126,00		1 476 126,00	1 295 343,00
76	Produits financiers		6 942,00		6 942,00	
77	Produits exceptionnels		253 738,90		253 738,90	46 218,00
	TOTAL Recettes réelles	1 454 781,29	224 911 790,08	851 625,00	227 218 196,37	2 290 312,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		371 628,00	130 000,00	501 628,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	TOTAL Recettes d'ordre	0,00	371 628,00	130 000,00	501 628,00	0,00
	TOTAL	1 454 781,29	225 283 418,08	981 625,00	227 719 824,37	2 290 312,00
002	Résultat de fonctionnement reporté		4 398 306,63	158 167,34	4 556 473,97	
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 454 781,29	229 681 724,71	1 139 792,34	232 276 298,34	2 290 312,00

Les recettes réelles de fonctionnement sont majorées de 2,290 M€ soit + 1,01%. Ces nouvelles inscriptions proviennent essentiellement :

- du remboursement par le budget des zones d'activités d'une subvention versée par le budget principal de la CC Errobi entre 2008 et 2012 pour la zone d'activité Pelenborda (+ 994 K€) ;
- des remboursements de frais de personnel (mises à disposition, participation aux tickets restaurant, indemnités journalières ...) pour 562 K€ ;
- de recettes supplémentaires de TEOM (260 K€) ;
- de subventions et loyers complémentaires ...

2. DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les propositions de dépenses de fonctionnement, réparties par chapitre, sont les suivantes :

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser 2018	BP 2019	DM1 2019	Total Voté (RAR + BP + DM1)	Proposition DM2 2019
011	Charges à caractère général	1 621 761,81	26 321 643,15		27 943 404,96	570 813,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	35 707,00	51 316 490,11		51 352 197,11	436 900,00
014	Atténuations de produits		63 640 627,00	682 882,00	64 323 509,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 126 022,98	59 546 942,06		60 672 965,04	51 709,00
66	Charges financières		3 980 000,00	145 000,00	4 125 000,00	
67	Charges exceptionnelles		80 250,00		80 250,00	168 311,52
022	Dépenses imprévues		80 000,01	-12 830,66	67 169,35	62 578,48
	TOTAL Dépenses réelles	2 783 491,79	204 965 952,33	815 051,34	208 564 495,46	1 290 312,00
023	Virement à la section d'investissement		7 970 309,88	298 741,00	8 269 050,88	1 000 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		15 416 752,00	26 000,00	15 442 752,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	TOTAL Dépenses d'ordre	0,00	23 387 061,88	324 741,00	23 711 802,88	1 000 000,00
	TOTAL	2 783 491,79	228 353 014,21	1 139 792,34	232 276 298,34	2 290 312,00
002	Résultat de fonctionnement reporté					
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 783 491,79	228 353 014,21	1 139 792,34	232 276 298,34	2 290 312,00

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 1,290 M€ soit + 0,62%. Ces ajustements de crédits s'expliquent principalement par :

- la poursuite du dispositif d'aide aux migrants (inscription des crédits jusqu'à la fin de l'année 292 K€)
- des crédits inscrits en charges de personnel pour le paiement des tickets restaurant (460 K€ avec inscription de 50% en recette correspondant à la participation des agents)
- des dépenses liées à l'interconnexion de divers sites du territoire (pépinières, sites dédiés à la compétence Eau ...) qui s'ajoutent aux dépenses d'interconnexion des Maisons de la communauté
- 100 K€ destinés à couvrir l'étude gouvernance/juridique/technique du Centre Européen de Frêt (CEF) ...

Le chapitre 67 des charges exceptionnelles est abondé de 168 K€ afin de procéder à des régulations de titres émis sur les exercices antérieurs et pour procéder à des reversements de subventions.

A cela s'ajoutent 62 K€ de dépenses imprévues.

Ces dépenses nouvelles sont totalement financées par les recettes décrites ci-dessus ; le solde de la section de fonctionnement soit 1 M€ est affecté à l'augmentation du virement à la section d'investissement (chapitre 023).

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les propositions de dépenses d'investissement, réparties par chapitre, sont les suivantes :

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser 2018	BP 2019	DM1 2019	Total Voté (RAR + BP + DM1)	Proposition DM2 2019
10	Dotations, fonds divers et réserves			35 213,00	35 213,00	
13	Subventions d'investissement		17 220,00		17 220,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		14 452 999,81	14 634 040,00	29 087 039,81	
20	Immobilisations incorporelles	1 376 273,73	6 931 827,00	1 868,00	8 309 968,73	-611 823,00
204	Subventions d'investissement versées	2 086 836,74	20 402 444,00		22 489 280,74	-3 040 643,00
21	Immobilisations corporelles	7 666 998,55	12 944 017,72	157 660,00	20 768 676,27	-3 418 476,33
23	Immobilisations en cours	3 244 537,17	29 300 148,79		32 544 685,96	-6 327 276,67
26	Participations, créances rattachées à des particip.		100 000,00		100 000,00	10 000,00
27	Autres immobilisations financières	331 842,52	2 468 867,00		2 800 709,52	459 303,00
458	Opérations sous mandat		1 859 921,00		1 859 921,00	750 000,00
020	Dépenses imprévues				0,00	
	TOTAL Dépenses réelles	14 706 488,71	88 477 445,32	14 828 781,00	118 012 715,03	-12 178 916,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		371 628,00	130 000,00	501 628,00	
041	Opérations patrimoniales		1 648 725,00	50 000,00	1 698 725,00	946 063,00
	TOTAL Dépenses d'ordre	0,00	2 020 353,00	180 000,00	2 200 353,00	946 063,00
	TOTAL	14 706 488,71	90 497 798,32	15 008 781,00	120 213 068,03	-11 232 853,00
001	Solde d'exécution reporté		9 120 056,97		9 120 056,97	
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 706 488,71	99 617 855,29	15 008 781,00	129 333 125,00	-11 232 853,00

Les dépenses réelles d'investissement diminuent de -12,179 M€ sous l'effet des réajustements à la baisse des dépenses d'équipement brut mais d'une légère augmentation des dépenses financières et des opérations pour compte de tiers.

Ainsi, les dépenses d'équipement des chapitres 20, 204, 21 et 23 diminuent de -13,4 M€.

Les diminutions de crédits concernent essentiellement l'ajustement du calendrier de réalisation et/ou de décaissement des opérations en autorisations de programme (AP) dont les crédits de paiement sont reventilés sur les exercices 2020 et suivants :

- Cœur de campus (3 AP)	- 2,430 M€
- Action foncière	- 1,626 M€
- Fonds de concours 2019-2021 (3 AP)	- 1,378 M€
- Fonds de concours avant fusion (4 AP)	- 1,037 M€
- Piscine Amikuze (réduction de l'AP)	- 0,800 M€
- Renouvellement flotte camions OM	- 0,759 M€
- Subventions Habitat (8 AP)	- 0,583 M€

La liste exhaustive des modifications opérées sur les AP est consultable en annexe du document budgétaire.

Par ailleurs, des crédits supplémentaires sont inscrits au chapitre 27 pour de nouveaux portages EPFL, au chapitre 26 pour l'entrée au capital de l'OFS COL, et 750 K€ en opérations pour compte de tiers dont 700 K€ pour des travaux de confortement sur la zone d'activités Mendikoborda à Briscous.

Les 946 K€ d'opérations d'ordre sont essentiellement destinés à régulariser des portages fonciers entre le budget principal et le budget zones d'activités.

2. RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les propositions de recettes d'investissement, réparties par chapitre, sont les suivantes :

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser 2018	BP 2019	DM1 2019	Total Voté (RAR + BP + DM1)	Proposition DM2 2019
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 191 357,83	25 069 968,48		28 261 326,31	-1 310 901,00
13	Subventions d'investissement	2 949 109,37	2 929 626,00		5 878 735,37	-339 324,31
16	Emprunts et dettes assimilées		49 582 002,27	14 634 040,00	64 216 042,27	-11 097 436,00
21	Immobilisations corporelles					70 123,00
27	Autres immobilisations financières		2 282 123,17		2 282 123,17	-87 681,69
458	Opérations sous mandat	31 130,00	938 800,00		969 930,00	750 000,00
024	Cessions d'immobilisations		2 314 440,00		2 314 440,00	-1 163 696,00
	TOTAL Recettes réelles	6 171 597,20	83 116 959,92	14 634 040,00	103 922 597,12	-13 178 916,00
021	Virement de la section de fonctionnement		7 970 309,88	298 741,00	8 269 050,88	1 000 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		15 416 752,00	26 000,00	15 442 752,00	
041	Opérations patrimoniales		1 648 725,00	50 000,00	1 698 725,00	946 063,00
	TOTAL Recettes d'ordre	0,00	25 035 786,88	374 741,00	25 410 527,88	1 946 063,00
	TOTAL	6 171 597,20	108 152 746,80	15 008 781,00	129 333 125,00	-11 232 853,00
001	Solde d'exécution reporté					
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 171 597,20	108 152 746,80	15 008 781,00	129 333 125,00	-11 232 853,00

Hors diminution de l'emprunt, les recettes d'investissement sont revues à la baisse (-2,081 M€) en raison :

- du recalcul du FCTVA des dépenses en diminution,
- de l'ajustement des subventions des opérations en AP,
- de la suppression des recettes de cessions incertaines d'ici la fin de l'année.

Quelques recettes sont cependant ajoutées comme les subventions d'équipement dont les notifications sont arrivées après le vote du BP ou des recettes de rachat, par le budget des zones d'activités, d'annuités versées dans le cadre de portages EPFL.

Comme en dépenses, les opérations pour compte de tiers enregistrent un complément de 750 K€.

Enfin les opérations d'ordre correspondent pour 1 M€ au virement de la section de fonctionnement et pour 946 K€ aux régularisations de portages fonciers évoquées en dépenses d'investissement.

L'équilibre de la section d'investissement s'effectue par diminution de l'emprunt 2019 de -11,097 M€, ce qui le porte prévisionnellement (hors réaménagement de dette) à 38,484 M€.

III. LES RATIOS FINANCIERS PREVISIONNELS

Les effets cumulés de l'augmentation des recettes de fonctionnement et de la diminution de l'encours de dette permettent d'améliorer les ratios financiers prévisionnels présentés lors du BP en avril dernier :

	BP	DM2
Ep brute (en M€)	18,62	19,65
Ep nette (en M€)	4,24	5,27
capacité de désendettement (en années)	9,4	8,3

IV. VOTE

Au vu de ces explications, le Conseil communautaire est invité à voter la décision modificative n°2 du budget principal pour l'exercice 2019, selon le document budgétaire joint.

ADOpte A LA MAJORITE

Pour : 189 voix
Contre : 1 voix
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 2
Non votants : 8


Contre : 104 ETCHEMAITE Pierre (218 SECALOT Michel).

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD-FELICES Marie (108 ETCHETO Henri).

Non votants : 029 BERTHET André, 066 DARRASSE Nicole, 121 GARICOITZ Robert, 166 LAFITE Guy, 171 LARRABURU Antton, 179 LATAILLADE Robert, 193 MONDORGE Guy, 195 MOUESCA Colette.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,



Sébastien EVRARD.

Certifié exécutoire
Transmis au contrôle de légalité le : 4 octobre 2019
Publié le : 4 octobre 2019



Accusé de réception

Acte reçu par: Sous-Préfecture de BAYONNE

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-10-04(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 3

Nom émetteur: Communauté d'Agglomération du Pays Basque

N° de SIREN: 200067106

Numéro Acte de la collectivité locale: CC20190928_006

Objet acte: OJ N°6 Exercice 2019 - Décision modificative n°2 - Budget principal. PJ: Maquette et signatures.?

Nature de l'acte: Documents budgétaires et financiers

Matière: 7.1-Décisions budgétaires

Identifiant Acte: 064-200067106-20190928-CC20190928_006-BF
